



**PROJET DE RECHERCHE EN ECONOMIE ET EN ECONOMETRIE (S202042PR)**  
(étudiant(e)s inscrits au baccalauréat universitaire en sciences économiques)

**PROJET DE RECHERCHE EN SCIENCES ECONOMIQUES (J2EPR)**  
(étudiant(e)s inscrits au baccalauréat universitaire en relations internationales)

**ANNEE ACADEMIQUE 2017/2018**

**DIRECTIVES**

**Les étudiants qui souhaitent effectuer leur Projet de recherche en économie pendant l'année académique 2017/2018 doivent s'annoncer auprès des responsables en envoyant un courriel à l'adresse [projet-recherche-eco@unige.ch](mailto:projet-recherche-eco@unige.ch) avant le lundi 25 septembre 2017.**

Le Projet de Recherche en économie et économétrie (S202042PR) et en sciences économiques (J2EPR) a pour objectif l'acquisition d'une pratique de la recherche appliquée et d'une capacité de rédaction et de synthèse en économie et en économétrie. Ce Projet de Recherche (PdR) consiste en la rédaction d'une note de lecture sur un article d'une revue scientifique, dans le domaine des sciences économiques, qui sera choisi par l'étudiant(e).

**Délais de soumission**

L'étudiant(e) devra informer par courriel les responsables des Projets de recherche en sciences économiques ([projet-recherche-eco@unige.ch](mailto:projet-recherche-eco@unige.ch)), de son choix, **au plus tard 6 semaines** après le début du semestre de la session d'examen pendant laquelle l'étudiant(e) présentera son projet de recherche. Le semestre d'automne 2017 débute le lundi 18 septembre 2017 et le délai de soumission est donc fixé au lundi 30 octobre 2017. Pour le semestre de printemps qui débute le lundi 19 février 2018, le délai est donc fixé au lundi 2 avril 2018.

**Proposition de projet de recherche**

La proposition de PdR doit être formulée comme suit :

- *L'article sélectionné devra être joint en format PDF ou téléchargeable à partir d'un lien spécifié.*
- L'étudiant(e) devra également fournir un **bref descriptif** (5-10 lignes) de son projet de recherche,
- Le PdR doit inclure un **titre** permettant de mettre en exergue la question à laquelle l'étudiant(e) souhaite répondre dans son projet de recherche.
- L'étudiant(e) précisera le bachelor dans lequel il (ou elle) est inscrit(e).

Les responsables confirmeront l'acceptation de la proposition de PdR par courriel. Dans le cas où le choix de l'étudiant(e) ne serait pas accepté, une nouvelle proposition doit être fournie dans les délais impartis. Pour cette raison, il est recommandé de ne pas attendre le dernier jour pour soumettre une proposition de PdR car un refus peut compromettre la possibilité de réaliser le PdR dans le semestre en cours.

### **Structure de la note de lecture**

Après une brève introduction qui présente la thématique choisie et met en exergue les questions importantes, la note de lecture doit comporter trois parties:

- *Résumé personnel de l'article.* Dans cette partie l'étudiant(e) présentera les contributions les plus importantes de l'article. Il faudra donner une perspective personnelle à cette partie et effectuer une véritable synthèse qui tienne compte des idées principales de l'article. Cette synthèse nécessite une compréhension en profondeur des éléments théoriques et des méthodes empiriques utilisées.
- *Mise en perspective de l'article* en le situant dans la littérature économique sur le sujet. Dans cette partie l'étudiant(e) se concentrera sur la contribution d'autres auteurs dans le même domaine. Cette mise en perspective sera réalisée à l'aide de plusieurs articles scientifiques et éventuellement des monographies ou autres sources dont les idées et les arguments doivent être présentés clairement. L'étudiant(e) expliquera la convergence ou divergence de point de vue parmi ces auteurs.
- *Analyse critique de l'article et de la littérature existante.* Dans cette partie l'étudiant(e) mettra en évidence la contribution de l'article à la littérature économique, discutera les lacunes éventuelles de cette littérature et offrira un point de vue personnel sur le sujet. L'étudiant(e) construira son analyse critique à l'aide des outils économiques et économétriques qu'il (ou elle) a acquis tout au long de son parcours d'étudiant(e).

La note de lecture pourra être rédigée en français ou en anglais. Elle devra être clairement structurée et écrite dans un style concis et grammaticalement correct. Nous attirons l'attention des étudiant(e)s que les notes de lecture ne remplissant pas ces critères ne seront pas acceptées et qu'elles devront être resoumises ultérieurement. La longueur de la note de lecture devra être entre un minimum de 15 pages et un maximum de 25 pages (y.c. références et annexes) dactylographiées sur feuilles A4 (caractères 12 et interligne 1.5).

### **Choix de l'article**

Idéalement, l'article devrait comporter une partie théorique et une analyse empirique. Cependant, il est possible de choisir un article qui ne soit que théorique ou empirique, à condition de compléter la partie manquante dans la « mise en perspective de l'article ». L'analyse empirique ne doit pas être simplement constituée d'études descriptives. Il est recommandé de s'assurer que le niveau de difficulté mathématique ou statistique ne constitue pas une barrière à la compréhension de l'article et à la rédaction de la note de lecture. Par ailleurs, l'article ne doit pas nécessairement être récent ; des articles fondamentaux plus anciens peuvent tout à fait convenir. En revanche, des articles de survol s'ils peuvent être consultés, ne constituent pas de bons choix pour le PdR. Une liste des

revues recommandées pour le PdR est fournie en annexe. Un bon point de départ pour la recherche d'un article est donné par l'utilisation de mots-clés dans :

- Google scholar (<http://scholar.google.ch/>)
- EconLit (base de données bibliographiques accessible depuis les ordinateurs de l'Université, <http://www.unige.ch/biblio/plus/ressources/rep2.php>, chercher « econlit »)

Une autre bonne source de références bibliographiques est constituée par la série des *Handbooks* édités par Elsevier (par exemple *Handbook of Labor Economics*, *Handbook of International Economics*) et disponibles à la bibliothèque.

### Délais

Les notes de lecture devront être remises en fichier PDF à l'adresse de courrier électronique [projet-recherche-eco@unige.ch](mailto:projet-recherche-eco@unige.ch), **une semaine avant le début de chaque session d'examens**. Pour le semestre d'automne 2017, la session d'examens débute le lundi 15 janvier 2018. Le délai est donc fixé au **lundi 8 janvier 2018 à 8h00**. Pour le semestre de printemps 2018, la session d'examen débute le lundi 28 mai 2018. Le délai est donc fixé au **lundi 21 mai 2018 à 8h00**. Pour la session extraordinaire, le délai est fixé au **lundi 13 août 2018 à 8h00**. Le code de déontologie (disponible sur Chamilo dans la rubrique documents) devra être signé et remis sous forme papier à l'adresse suivante :

M. Tristan Equey  
Institut d'économie et d'économétrie (IEE)  
GSEM  
40 boulevard du Pont d'Arve  
1211 Genève 4.

(Le code peut également être déposé directement dans la boîte aux lettres de Tristan Equey au 5<sup>ème</sup> étage d'Uni Mail).

La note de lecture est réussie à partir du moment où l'étudiant(e) obtient une note minimale de 4.00. Les responsables du PdR peuvent demander une présentation orale s'ils le jugent nécessaire. Les 12 crédits du Projet de recherche (S202042PR et J2EPR) sont dès lors acquis. En cas de note inférieure à 4.00 à la note de lecture, une ultime version pourra être présentée avec les amendements demandés par les évaluateurs. En cas de note inférieure à 4.00 à cette deuxième version, l'étudiant(e) sera éliminé(e) de la Faculté ou de l'Institut. Une note comprise entre 3.00 et 4.00 au Projet de recherche ne peut pas faire l'objet d'une demande de conservation de note. Sans contre-indication des auteurs, les Projets de recherche ayant obtenu la note de 6 pourront être mis à disposition des futur(e)s étudiant(e)s afin de servir d'exemple.

NOTA BENE : Les étudiant(e)s qui souhaitent réaliser leur PdR pendant l'été pour le soumettre à la session extraordinaire d'août/septembre *doivent au préalable obtenir l'acceptation de leur proposition de PdR dans le semestre d'automne ou de printemps qui précède*. Le délai de reddition sera communiqué ultérieurement.

### Remarques pour les étudiant(e)s en sciences économiques

Pour les étudiants d'économie, une inscription formelle auprès du secrétariat des étudiants ou sur <http://portail.unige.ch> n'est pas requise pour le PdR. En revanche, la soumission doit avoir été faite au début d'un semestre (automne ou printemps). Cela signifie en particulier qu'il n'est pas possible de soumettre une proposition en juin, par exemple, pour la session du mois d'août. En règle générale, la note de lecture est rendue à la fin du semestre dans lequel il a été soumis. Cependant, et à condition d'avoir informé les responsables dans les meilleurs délais, il est possible de rendre la note de lecture lors d'une session d'examens ultérieure, par exemple au mois d'août.

### Remarques pour les étudiant(e)s du BARI

La procédure d'*inscription* au PdR est distincte de la procédure de *soumission* décrite plus haut. Les deux sont obligatoires pour les étudiant(e)s du BARI. (NB : L'enregistrement sur la plateforme Chamilo ne constitue en rien une inscription ou une soumission.)

Pour être valide, l'inscription au Projet de recherche doit se faire par le portail Internet <http://portail.unige.ch> dans les délais fixés par l'Institut, sous la rubrique du plan d'études « 1 projet de recherche dans l'une des 4 disciplines (total 12 crédits) ».

Pour plus d'informations sur les modalités d'inscription au Projet de recherche, se référer au document « Principes généraux et modalités d'inscription aux projets de recherche en BARI année académique 2017-2018 ».

## PRE-REQUIS

Les pré-requis des Projets de recherche en économie et économétrie (S202042PR) et en sciences économiques (J2EPR) sont indiqués dans les plans d'études et/ou dans les règles de transition.

## RAPPEL

- La note de lecture doit faire preuve d'un travail original et personnel.
- L'acceptation de l'article et du sujet par les responsables des Projets de recherche (et l'inscription sur <http://portail.unige.ch> pour les étudiant(e)s BARI) est une condition nécessaire pour la prise en compte du travail.
- L'envoi du code de déontologie sous forme papier est une condition nécessaire pour la prise en compte du travail.
- La réception de la note de lecture, sous forme électronique uniquement, doit avoir lieu une semaine avant le début de chaque session d'examen.
- Pour obtenir les informations à jour sur le projet de recherche, les étudiant(e)s sont priés de s'inscrire à cet enseignement sur Chamilo.

## **ANNEXE: LISTE DE REVUES**

Les revues classiques d'économie générale :

- American Economic Review
- Journal of Political Economy
- Quarterly Journal of Economics
- Econometrica
- Review of Economic Studies
- Economic Journal
- European Economic Review

Les revues majeures dans des domaines spécifiques de l'économie :

- Journal of International Economics
- Journal of Development Economics
- Journal of Finance
- Journal of Labor Economics
- Journal of Public Economics
- Journal of Industrial Organization
- Journal of Monetary Economics
- Journal of Money, Credit and Banking
- Journal of Environmental Economics and Management
- Journal of Health Economics
- Journal of Human Resources

Les revues axées sur la discussion de politiques économiques :

- Economic Policy
- Brookings Papers on Economic Activity

Toutes ces revues peuvent être trouvées à la bibliothèque ou en ligne à travers le site de la bibliothèque (à partir d'un ordinateur connecté au réseau de l'Université) :

<http://resolver.rero.ch/unige/az>